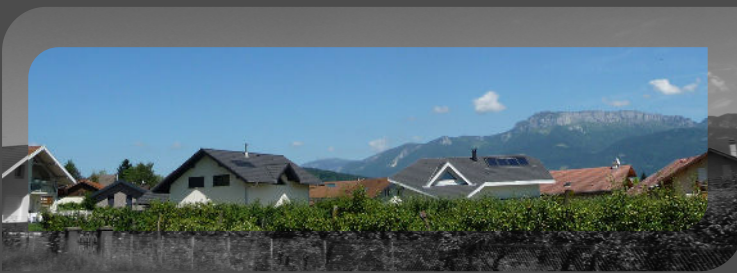


COMMUNE de Epagny-Metz-Tessy 74330

Nuancier Communal

Document annexe au règlement du Plan Local d'Urbanisme

2016



CAHIER de COULEURS

L'urbanisation contemporaine de Epagny-Metz-Tessy (74330)

Nuancier applicables aux périmètres identifiés

Concernant le choix des peintures et des matériaux, les teintes des fabricants doivent être sélectionnées au plus proche de celles préconisées dans les palettes du nuancier communal.

Les teintes choisies pour les différents éléments de la construction (toiture, bardage, façade, menuiseries...) doivent être indiquées sur le permis de construire selon les références du nuancier communal (et non pas celles des fabricants). Exemple pour la façade : Fb 02

LE NUANCIER COMMUNAL DE METZ-TESSY

Annexé au règlement du PLU, et inspiré du plan de zonage, le Nuancier Communal qui propose des palettes de couleurs et des prescriptions applicables aux constructions des secteurs contemporains, se compose de trois dossiers :

- Un Diagnostic révélant l'identité colorée des constructions des secteurs contemporains Y sont présentées entre autres, les palettes de couleurs relatives aux principaux éléments de la construction tels que toiture, façade, menuiseries (volets, portes), bardage. Cet "état des lieux" des couleurs existantes sert de base à l'élaboration des palettes du nuancier communal, "légitimes" parce qu'inspirées de l'existant.

- Un Nuancier présentant la palette de teintes relative aux façades enduites ainsi que des prescriptions applicables – article 11 du PLU - aux toitures et aux menuiseries. Parce que les marques sont interdites, les couleurs proposées sont issues du nuancier NCS (cf ci-après) ; elles ne correspondent pas aux références d'une marque ou d'un fabricant mais proviennent d'un système normé permettant de reproduire, "retrouver" la teinte.

Ces documents sont à consulter en mairie.

- Un Cahier reprenant la palette du nuancier pour les façades, par échantillons de 5/5cm, ainsi que les prescriptions à suivre pour les toitures et les menuiseries. A emprunter à la mairie pour ensuite faire son choix. Concernant les façades, les teintes doivent être indiquées sur le permis de construire selon les références du nuancier communal (et non celles des fabricants). Exemple pour la façade : Fb 02

Sur le plan coloré, les documents issus d'Internet ne font pas foi et il convient de venir emprunter en mairie les cahiers réglementaires pour avoir accès aux "vraies couleurs"

LE CHOIX DES COULEURS

LA MARCHE A SUIVRE

Quelles que soient la nature, l'échelle et la fonction d'un édifice pour lequel le choix des couleurs est à définir, une prise en considération du paysage ainsi que des constructions environnantes s'impose. Un édifice fait partie d'un contexte dont il convient de tenir compte des couleurs et matériaux dominants, afin que le choix des tonalités soit cohérent avec le milieu, même si les teintes choisies sont contrastantes.

Suite à ce premier regard sur le paysage, l'édifice lui-même est abordé en commençant toujours par la couleur de la surface apparente prédominante, le plus souvent la toiture, choisie au regard des toitures alentour. En relation avec la teinte du toit se détermine alors la couleur de la façade. Sont ensuite appréhendés les menuiseries et autres éléments de détail de la construction.

A ce stade, toute latitude est permise d'harmoniser les couleurs dans une ambiance ton sur ton (volets bruns/façade jaune) ou au contraire dans des accords plus contrastés.

Influencé par les préférences personnelles et la nécessité du respect de l'environnement existant, le choix de la coloration d'une construction doit s'appréhender élément par élément dans un processus allant du général au particulier:

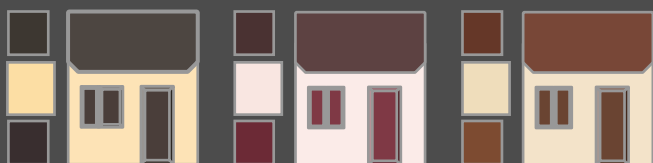
- **Prise en compte de l'environnement naturel**
- **Prise en compte des teintes des édifices voisins**
- **Choix de la couleur de toiture**
- **Choix de la couleur de façade**
- **Choix de la couleur des menuiseries**
- **Choix de la couleur du bardage et autres petits éléments de la construction (balcons...)**

EXEMPLES DE COLORATION "TON SUR TON"

Déclinée en valeur et saturation, (du clair au foncé et de la couleur pure au gris), une même couleur déclinée en plusieurs teintes peut servir l'ensemble d'une construction.

Une coloration en camaïeu atténue le contraste clair/obscur généré par une façade très claire associée à des volets foncés, adoucit l'aspect de la construction et concourt à son intégration discrète dans le paysage.

Les constructions récentes



Les constructions anciennes

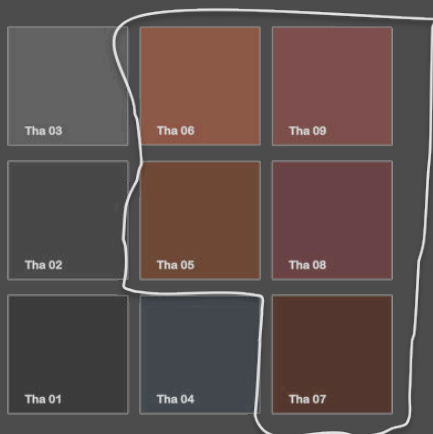


Coloration dans la nuance : toiture, fond de façade et menuiseries sont choisis autour d'une même tonalité de base ensuite déclinée en trois couleurs (jaune, rose, beige-marron et bleu, vert, ocre).

LE CHOIX DES COULEURS

SUGGESTIONS D'ACCORDS DE COLORATION : TOITURES / FAÇADES

AVEC UNE TOITURE DE TONALITÉ CHAUDE ...

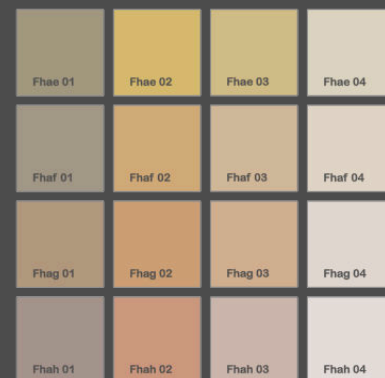
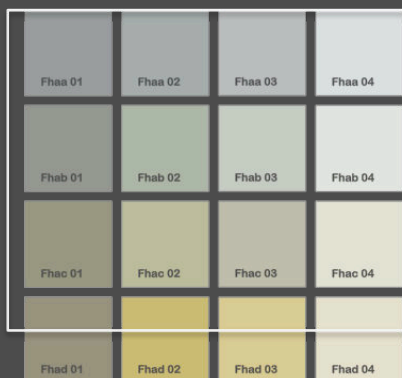
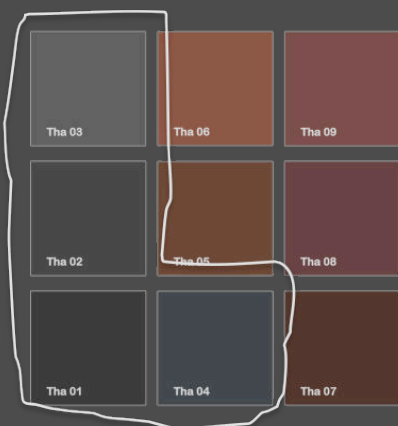


TOITURES :
couleurs chaudes

PLUTÔT AVEC

FAÇADES :
couleurs chaudes

AVEC UNE TOITURE DE TONALITÉ FROIDE OU GRISÉE...



TOITURES :
couleurs grisées

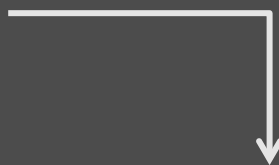
PLUTÔT AVEC

FAÇADES :
couleurs plutôt froides et claires

LE CHOIX DES COULEURS

SUGGESTIONS D'ACCORDS DE COLORATION : FAÇADES / MENUISERIES

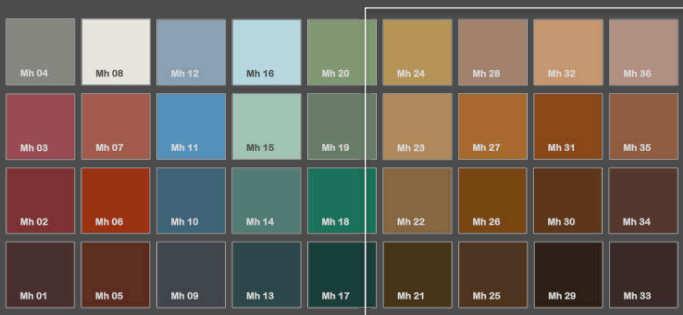
AVEC UNE FAÇADE COLORÉE...



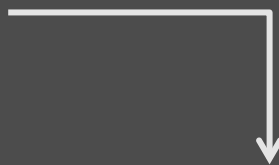
MENUISERIES:
teintes du bois

FAÇADES :
toutes couleurs

PLUTÔT AVEC



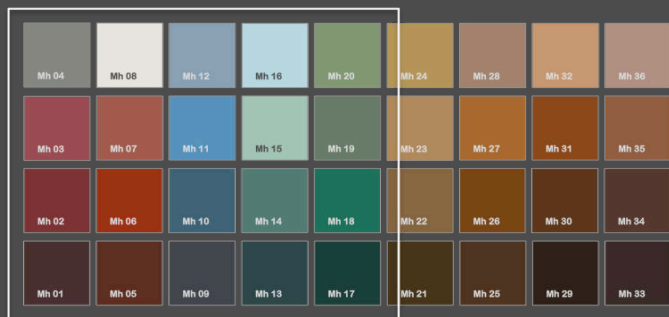
AVEC UNE FAÇADE FROIDE OU GRISÉE...



MENUISERIES:
"couleur"

FAÇADES :
couleurs froides
couleurs grisées

PLUTÔT AVEC



A - LA TOITURE



CONSTAT

Sur le territoire communal, la gamme traditionnelle des teintes de toitures, à dominante d'ocre rouge (tuile terre cuite) s'étend à la construction contemporaine et s'ouvre à des tons plus vifs, de l'orangé franc jusqu'à l'ocre rose soutenu dans des valeurs de moyennes à claires, affirmant la présence des nouvelles constructions dans le paysage.

En parallèle à ces tons chauds soutenus, notons la présence des gris moyens des toitures souvent anciennes et surtout les gris bleus de l'architecture contemporaine qui commencent à coloniser les paysages construits.

Les rouges, les gris, les bleus "se partagent" le territoire, donnant par endroits une ambiance composite, manquant d'unité.

C'est pourquoi, en fonction de la position de la construction, il s'agit d'éviter les tons "dissonants" avec l'ambiance existante, de s'inspirer de ceux historiquement présents, en se laissant guider par l'atmosphère colorée des toitures du quartier".

Il importe, dans la recherche d'une intégration harmonieuse de la construction au paysage, de conserver et prolonger l'esprit des bâtiments traditionnels qui ont apporté les premières touches colorées dans le paysage tout en s'y intégrant dans la "discrétion". C'est pourquoi il s'agit d'éviter les tons vifs, trop clairs ou trop froids et se laisser guider par les indications données par les constructions alentour.

PRESCRIPTIONS (article 11 du PLU)

Élément d'importance dans une architecture, pour son impact dans le paysage de loin comme de près, **la toiture doit être choisie en premier lieu, au regard des constructions alentour et dans le respect de la gamme colorée existante.**

Les couleurs autorisées gravitent autour des ocres rouges, relativement saturés de clarté moyenne: couleur tuile, brique, rouge flammé, rouge rosé, rouge orangé ...

Les gris est autorisé

Les tons clairs et les tons foncés sont interdits

Les toitures noires, gris-bleu et bleues sont interdites

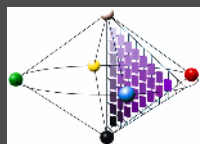
Toute couleur émanant d'autres familles de tonalités que le rouge, l'orangé et le gris est interdite.

Les bandes de rives s'inscrivent en transition entre toiture et façade

LES REFERENCES DES COULEURS

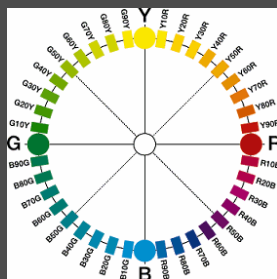
Pour les palettes applicables aux façades, les couleurs seront données selon les références du nuancier NCS Atlas " présentant 1950 couleurs, placées dans une "toupie". Le rouge, le jaune, le vert le bleu sont placés sur le diamètre, le blanc et le noir aux pointes.

Cette toupie est alors présentée "en tranches" triangulaires, chacune d'entre elles présentant les variations d'une même teinte (produits "NCS Atlas").



Le système NCS - Natural Color System® a été créé en Suède en 1920 par le centre suédois de la recherche sur la couleur. C'est un standard national en Suède, Norvège, Espagne et Afrique du Sud, qui possède des antennes nationales implantées dans 21 pays et utilisé dans de nombreuses branches de l'industrie.

Ce système s'appuie sur le fait que l'homme discernerait 6 couleurs fondamentales: le rouge, le jaune, le vert et le bleu, le blanc et le noir. Toutes les autres couleurs résultent du mélange de 2, 3 ou 4 des couleurs fondamentales.



Dans ce système, une couleur est codée comme suit:

* La tonalité (teinte) est un code représentant un pourcentage de mélange entre 2 couleurs fondamentales parmi R (rouge), Y (jaune), G (vert) et B (bleu): B80G désigne un mélange de B (20%) et de G (80%). Le nombre représente la proportion de la deuxième couleur fondamentale.

* La teneur en noir (de 0 à 100 par pas de 10): plus la valeur est élevée, plus la couleur est sombre.

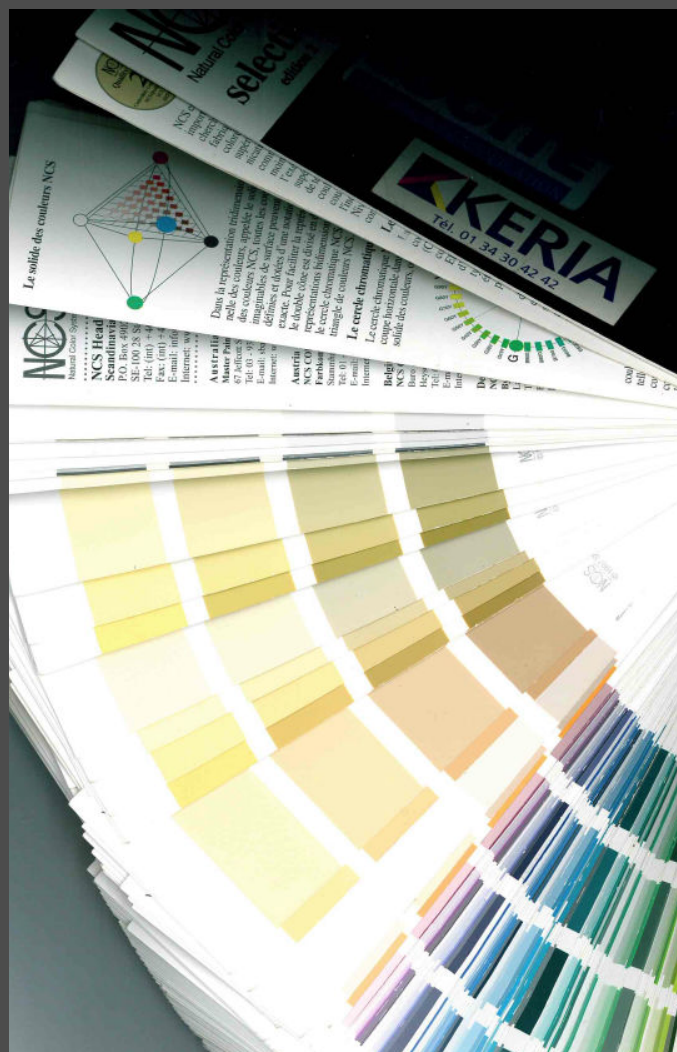
* La teneur chromatique (qui doit être similaire à ce qu'on appelle la saturation) entre 0 et 100: plus la valeur est élevée, plus la couleur est forte.

Par exemple, un rose saumon est codé S 2030-Y90R: 20% de noir, 30% de teneur chromatique, mélange de 10% de jaune et de 90% de rouge.

Les couleurs achromatiques n'ont évidemment pas d'indications de tonalité, et sont suffixées par "-N". Le blanc a pour code S 0500-N, un gris très clair S 1000-N, un gris moyen, S 1500-N, jusqu'au noir qui a pour code S 9000-N.

Le système NCS permet, grâce à sa notation numérique, de caractériser toute couleur visible par une référence précise.

C'est ce nuancier qui est utilisé pour les références des couleurs autorisées de façades pour l'urbanisation contemporaine.



B - LA FACADE

Dans une gamme de tonalités claires à moyennes à dominance chaude, les couleurs des façades se déclinent en majorité autour des jaunes, ocres, ocres roses, blancs cassés...de très peu à moyennement saturés et de gris colorés froids lumineux.

Les couleurs froides, hormis quelques rares roses pâles, gris verts ou gris bleutés, ne sont que rarement présentes sur les constructions individuelles; mais tendent à apparaître.

Pour la plupart, les façades sont associées le plus souvent aux teintes chaudes du bois ou à des couleurs soutenues (vert, bleu, bordeaux), et de plus en plus au blanc et aux gris, foncé et moyen (PVC) pour ce qui concerne les menuiseries.



Avec le temps et l'apparition de nouvelles constructions, les façades s'affirment dans des tonalités plus soutenues (jaune, rose, orangé...vert, bleu), générant, par l'arrivée de couleurs affirmées des contrastes parfois notables dans l'environnement bâti et le paysage existants.

Aussi, du fait de l'impact visuel fort que peuvent produire, de loin comme de près, des tons trop saturés, il est préférable, (au regard de l'emplacement de la construction), de limiter l'utilisation des couleurs très vives ou trop foncées aux menuiseries ou autres éléments de petite surface et de s'orienter vers des tons subtilement colorés et relativement lumineux pour la façade.

Ainsi, pour son impact visuel fort, le blanc pur est à éviter au profit d'un blanc cassé ou d'un gris clair légèrement teinté, choisi au regard des habitations alentour et, dans la recherche d'une intégration harmonieuse à l'environnement existant. Le choix de la tonalité peut être orienté par la toiture; la valeur (clarté) doit s'approcher de celle des bâtiments alentour ou du même style.

Dans le respect de ses spécificités et de son caractère, la couleur doit contribuer à la valorisation du bâtiment tout en participant dans une logique d'accompagnement à sa juste intégration au cœur d'une commune, dont il importe de préserver l'identité.

Fa 04 500-N
 Fa 03 1000-N
 Fa 02 2000-N
 Fa 01 3500-N

Fb 04 0502-Y
 Fb 03 1020-G90Y
 Fb 02 1010-G90Y
 Fb 01 2502-Y

Fc 04 0510-Y
 Fc 03 1020-Y10R
 Fc 03 1020-Y
 Fc 01 2010-Y10R

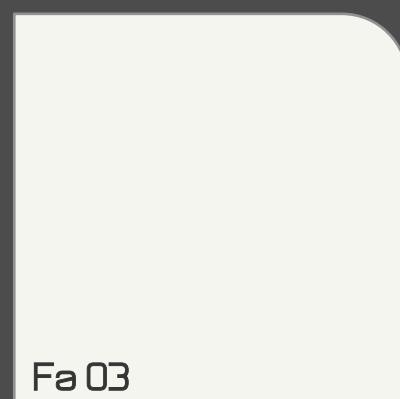
Fd 04 0505-Y30R
 Fd 02 1030-Y10R
 Fd 03 1020-Y20R
 Fd 01 3005-G80Y

Fe 04 0510-Y30R
 Fe 03 1020-Y30R
 Fe 02 1030-Y40R
 Fe 01 1040-Y40R

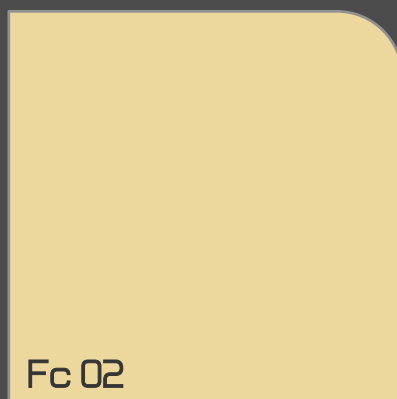
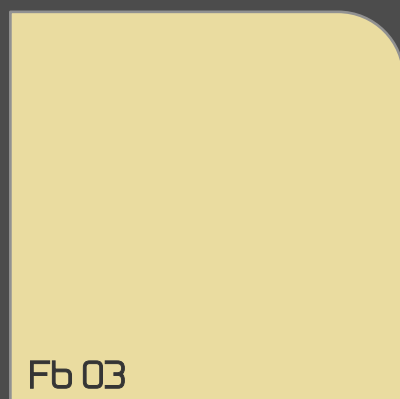
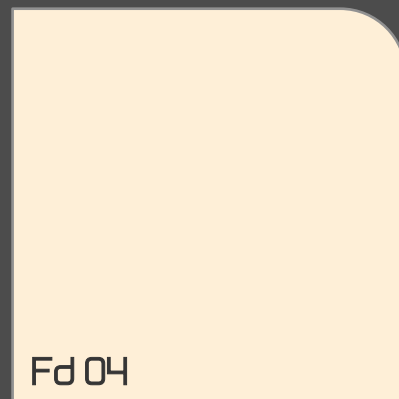
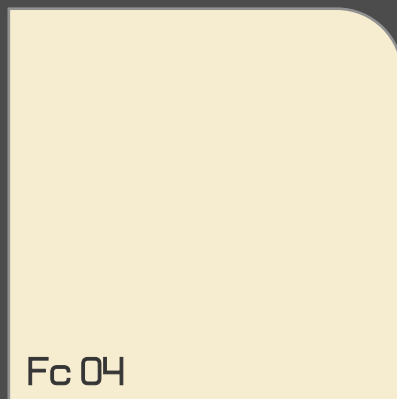
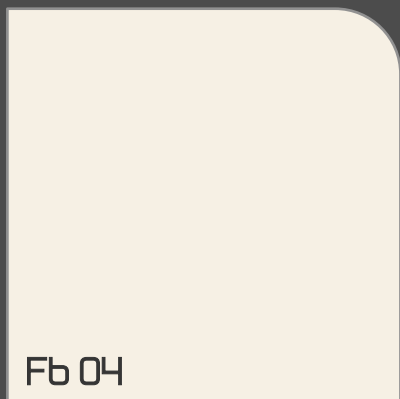
Ff 04 0502-Y50R
 Ff 03 1010-Y40R
 Ff 02 2005-Y40R
 Ff 01 3010-Y20R

Fg 04 0502-R
 Fg 03 1010-Y80R
 Fg 02 1005-Y80R
 Fg 01 3005-Y80R

Références des teintes :
Nuancier NCS 1950



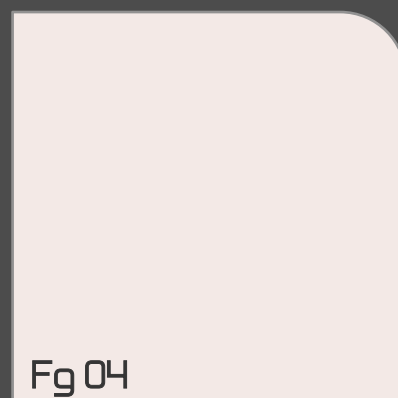
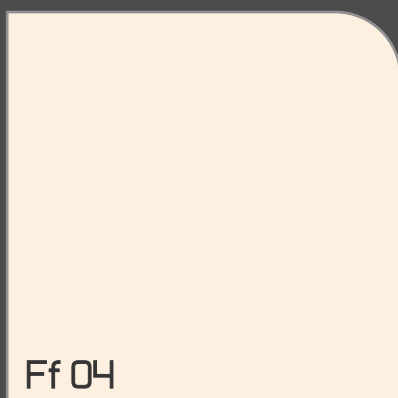
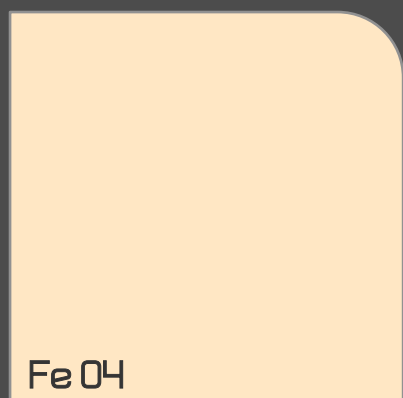
Fa



Fb

Fc

Fd



Fe

Ff

Fg

C – LES MENUISERIES ET BARDAGES



Les Menuiseries

La couleur des menuiseries peut être choisie pour créer soit une ambiance "ton sur ton" (même tonalité que la façade mais plus affirmée sur le plan de l'intensité colorée (par exemple, volets bordeaux sur façade rosée) en ne faisant compter qu'une différence de valeur (plus clair ou plus foncé), soit pour produire un contraste doux (volets orangés sur façade jaune).

Sur des façades "grisées" de valeurs moyenne et foncée, les couleurs franches et sombres sont conseillées; sur les façades plus claires et colorées (ocre, gris rosé...), l'utilisation du bois, dans ses tonalités foncées est préconisée.

Si le choix s'oriente vers des tons clairs, le blanc pur, trop lumineux et "artificiel" dans un paysage rural, doit être modéré au profit d'un blanc cassé ou gris clair légèrement teinté ou de couleurs adoucies, en accord avec le fond de façade.

Il importe de conserver le rapport clair/obscur entre façade et menuiseries en évitant les contrastes trop marqués, en tonalité et /ou en clarté.

Le Bardage

"Revêtement extérieur ou paroi sans ouvertures, sous le toit, fixé sur l'ossature, qui a pour fonctions l'esthétique et la protection du bâtiment", l'habillage bois doit être choisi en accord avec les façades et les menuiseries, dont il peut être de même teinte, plus foncé ou équivalent à la valeur (luminosité). Toutefois, pour un matériau comme le PVC, il s'agit, pour préserver "l'image" de la construction, de privilégier les tons foncés, les teintes vives ou trop claires restant déconseillées du fait de leur impact dans le paysage.

Il reste préférable de composer avec peu de couleurs et faire jouer la clarté plutôt que risquer des accords dissonants en utilisant trop de tonalités différentes et contrastées. Une couleur ne venant jamais seule, il importe avant tout choix de tonalité de s'imprégner de l'ambiance existante, afin que la construction, à intégrer dans l'ostentation ou la discrétion, participe de l'unité de l'ensemble.

C – LES MENUISERIES

ASPECT ET COULEURS DES CONSTRUCTIONS

Les propositions architecturales doivent contribuer à une mise en valeur pertinente des quartiers dans lesquels les projets s'inscrivent.

Cette mise en valeur peut se justifier par la prise en compte soit d'une part, de références architecturales présentes sur le territoire, sans verser vers le façadisme ou le mimétisme, soit d'autre part, par une recherche visant à favoriser l'introduction d'une plus grande diversité architecturale cohérente avec son environnement.



Les constructions nouvelles doivent établir une continuité évidente de perception et d'aménagement avec le bâti environnant. Pour ce faire, elles seront composées dans un rapport étroit avec les constructions voisines en intégrant les grands principes de leur volumétrie et le lien avec l'espace public; de même la couleur, en rapport avec l'ambiance existante doit contribuer à la pérennisation d'une unité au sein du quartier.

L'aspect architectural tiendra compte de celui des constructions existantes qui caractérisent le quartier dans lequel elles seront édifiées, dans la volonté de prolongement de "séquences d'architecture" homogènes afin que le bâtiment s'intègre au mieux à la culture, l'architecture, la forme urbaine et le paysage local

PRESCRIPTIONS (article 11 du PLU)

LES OUVERTURES (volets, portes, huisseries)

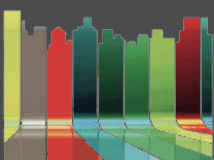
Les teintes dérivées des tonalités du bois (du brun au beige du bois non traité) sont conseillées.

Les teintes autres seront plutôt foncées et issues de la famille des couleurs froides (vert, bleu, violette).

Le blanc cru (pur) est déconseillé. Le noir est interdit

Sur de petites surfaces la couleur peut être affirmée mais dans un accord nuancé avec celle du fond de façade (Ex : framboise sur rose pâle, marron sur jaune...)

La teinte des menuiseries (bois comme PVC), doit favoriser une harmonie entre les portes et volets, le bardage selon les cas, les débords de toit... et le fond de façade, en accord avec le style, l'époque et la volumétrie de la construction.



sophie garcia
coloriste

+33 (0)6 23 90 02 75

Image Factory - Les Papeteries
3, esplanade Augustin Aussédat - 74960 Cran Gevrier